

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 16 mars 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mars 2021

2021 DAC 636 Contrat de transaction indemnitare avec la société CINELOUXOR.

Mme Carine ROLLAND, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la délégation de service public dont est titulaire la société CINE LOUXOR, et notamment son article 16 ;

Vu le projet de délibération en date du 23 février 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer un protocole transactionnel indemnitare avec la société CINELOUXOR ;

Vu l'avis du Conseil du 10^{ème} arrondissement en date du 1er mars 2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine Rolland au nom de la 2ème commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec la société CINELOUXOR, dont le siège social se situe au 38, rue des Martyrs 75009 Paris, un protocole transactionnel indemnitaire dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.

Article 2 : La dépense de 24.789 euros TTC sera imputée sur le budget de fonctionnement 2021 de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO